



NAÎTRE ET VIVRE

Association Nationale Reconnue d'Utilité Publique – Loi 1901

5 rue La Pérouse- 75116 PARIS - Tél: 01.47.23.05.08

Site internet : www.naitre-et-vivre.org - Email : contact@naitre-et-vivre.org

Association pour l'étude et la prévention de la mort inattendue du nourrisson et l'accompagnement des parents en deuil d'un tout petit.

Paris, le 16 février 2017

Chers amis, administrateurs et adhérents,

L'Assemblée Générale ordinaire 2017 de Naître et Vivre aura lieu le

samedi 25 mars 2017, de 9 h 30 à 16 h 30,
15 rue Etienne Marcel, à PANTIN 93500
(plan d'accès au verso)

J'ai le plaisir de vous y convier. Votre présence constituera un encouragement précieux pour celles et ceux qui, chaque jour, assurent les missions de prévention, d'accompagnement et d'aide à la recherche que vous avez, lors de précédentes Assemblées, confiées à Naître et Vivre.

Afin d'organiser au mieux votre accueil, je vous remercie de **confirmer votre présence** à l'aide du formulaire joint. S'il vous est impossible de participer physiquement à l'Assemblée Générale, merci d'utiliser le même document pour **vous faire représenter** (pouvoir).

Bien cordialement

Jacques Honoré, Président

Ordre du jour

- 09:30** Accueil et café de bienvenue
- 09:40** Rapport moral, rapport d'activité, rapport financier.
Projets, budget prévisionnel 2017.
- 11:00** Election des membres du Conseil d'Administration de la mandature 2017-2020.
Les candidatures sont bienvenues (voir formulaire).
- 12:00** Réunion du nouveau CA. Election du nouveau bureau et du ou de la président-e.
- 12 :30** Repas.
- 14:00** Temps d'échanges autour d'informations majeures sur :
 - les dernières données de l'Observatoire National de la Mort Inattendue du Nourrisson, la nouvelle législation relative au transport des corps, par le Dr E. Briand-Huchet ;
 - le bénévolat aujourd'hui, par Mme M. Grossetête, dont la réflexion se nourrit autant de son engagement à Naître et Vivre que de son expérience professionnelle.
- 16:00** Fin de l'AG.

Précisions importantes

L'Assemblée Générale de Naître et Vivre est ouverte à tous.

Prendent part aux votes les membres à jour de cotisation, présents ou représentés (pouvoir).

Tout membre présent peut représenter un maximum de cinq autres membres.

La majorité requise pour les votes est de la moitié des suffrages exprimés, plus un.

Aucun frais de déplacement ne peut être remboursé au titre de la participation à l'Assemblée Générale.

Pour le repas de midi, nous partagerons des pizzas (moyennant une participation modique).

Pour venir à l'Assemblée Générale de Naître et Vivre

L'Association **Enfance et Musique** nous prête aimablement une salle (salle de formation) au rez-de-chaussée d'un immeuble reconnaissable à ses baies vitrées avec un encadrement bleu, et situé :
15 rue Etienne Marcel, 93500 PANTIN

Vous venez en Métro :

Station Hoche sur la ligne 5, sortie "en tête".

Remonter l'Avenue Jean Lolive et prendre à gauche, la rue Etienne Marcel

En voiture :

Sortir du périphérique porte de Pantin, puis suivre les flèches sur le plan.

Vous êtes perdu-e ?

Contactez Annie Avenel au 06 80 35 51 95

